

## **Conseil Municipal du 18 juin 2021**

### **Interventions d'Odile Maurin**

#### **Hotel de ville, Toulouse**

#### **4.31 Habilitation de dépôt par Monsieur le Maire, des demandes d'autorisation prévues par le Code de l'Urbanisme instruites par la Direction de l'Immobilier (Immobilier et Bâtiments 21-0174)**

Monsieur le Maire, chers collègues,

Concernant l'ancien terrain de football des Violettes, quels sont les projets sur ce terrain, et à quelle échéance ? Surtout, en attendant, quelle solution propose la mairie pour permettre aux enfants du quartier des Izards de jouer et de s'entraîner au foot dans leur quartier ?

Car comment admettre que depuis plusieurs années les enfants des Izards soient obligés d'aller s'entraîner et jouer à Lalande ou Sesquières ? Comment voulez-vous après cela que les jeunes des Izards et leurs parents ne se sentent pas stigmatisés ! Encore une fois quand il s'agit des quartiers dit populaires, l'égalité n'est que de façade.